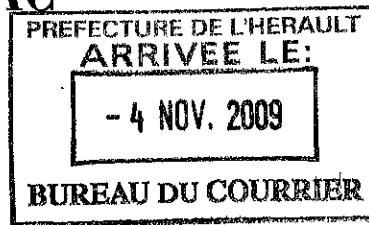


Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 29  
Date de la convocation : 23 octobre 2009



N° 72

L'an deux mille neuf et le vingt neuf du mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATIONS** : Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme ROMÉRO  
M. PAUL en faveur de M. CONTE  
M. SAUVAN en faveur de M. BOUISSEREN  
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE  
Mme CONFAIS en faveur de Mme CARRETIER  
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER

**COUPON SPORT ANCV – CONVENTION**

**Rapporteur : Monsieur CONTE**

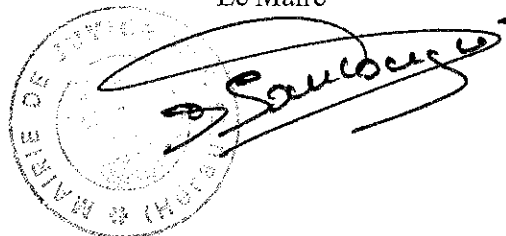
Il est proposé au Conseil municipal de passer une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances.

Par cette convention, la Mairie s'engage à accepter les coupons sports ANCV qui lui sont présentés par les bénéficiaires pour le paiement des prestations qu'elle fournit dans le domaine des stages et activités sportives et qui entrent dans le champ de la réglementation.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur CONTE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 4 Novembre 2009  
et publication  
le 4 Novembre 2009